

Comité Directeur

Procès-Verbal n°1

Réunion Plénière du :	Jeudi 4 juillet 2024
Présidence :	M. André VITIELLO
Secrétaire Générale :	Mme Cathy DARDON
Présents :	Mmes Lydie BASTIEN – Laurence RAVEL – Sandra ROMEO – MM Mehdi BENSALAH - Fabien BONARDI – Albert DI RE – Bruno GIMENEZ – Jean-Bernard KISTON – David LEBRIS - Antoine MANCINO – Albert PATALANO – Francis PERCEPIED - Jean-Paul PERON - Jean-Paul RUIZ – Alain SAVELLI - Philippe SULTAN
Excusé :	M. Patrick FAUTRAD
Assistent à la séance :	Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD) – MM Guillaume JANIN (CDA) – Emile TASSISTRO (C. des Activités Sportives section Sénior)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

CARNET NOIR :

La F.F.F. nous informe du décès brutal de M. Jean Pierre LORGEUX, secrétaire général de la Ligue de Bretagne.

Le District du VAR adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à toutes les personnes touchées par ce décès.

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Président : M. André VITIELLO

Président Délégué : M. Jean-Paul PERON

Secrétaire Générale : Mme Cathy DARDON

District du Var de Football

Secrétaire Adjoint : M. Bruno GIMENEZ

Trésorier Général : M. Jean-Bernard KISTON

Trésorier Adjoint : M. David LE BRIS

Vice-Président : M. Albert DI RE

Vice-Président : M. Antoine MANCINO

Vice-Président : M. Jean-Paul RUIZ

Membres : Mmes Lydie BASTIEN – Sandra ROMEO – Laurence RAVEL – MM Mehdi BENSALAH – Fabien BONARDI – Patrick FAUTRAD – Albert PATALANO – Francis PERCEPIED – Alberto PORTELA – Alain SAVELLI – Philippe SULTAN.

CORRESPONDANCE

▪ F.F.F

- Transmet un courrier concernant le label « Grande Cause Nationale 2024 ». Noté.

- Concernant l'opération mini-buts saison 2024-2025. Pris note.

- Information sur l'Observatoire des métiers et de l'Emploi dans les clubs amateurs. Noté.

- Transmet un courrier de la L.F.A. concernant les lauréats Toutes Foot 2024. Pris noté.

- Adressant une communication de la L.F.A. relative aux avancées du Plan Mixité de la saison 2023-2024. Noté.

▪ LIGUE MEDITERRANEE :

- Informant que le LMF TOUR prévu à Carqueiranne la Crau le 26 juin dernier a été reportée à la saison prochaine suite à des travaux au sein du Complexe de l'Estagnol.

- Transmettant le C.R. de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 20.06.2024. Transmis à la C. Départementale du Statut de l'Arbitrage

- Transmettant également le C.R. de la Commission des Activités Sportives concernant les barrages d'accession en Régional Futsal du 26.06.2024. Transmis à la C. Départemental Futsal

- Adressant la copie d'un courriel concernant un F.A.F.A. équipement destiné à la Mairie de Ramatuelle pour le stade Chassaigne. Transmis à la C.T.D.I.S

▪ CLUBS :

- **AS LES ARCS** : Concernant une demande d'Appel. Réponse effectuée.

- **CUERS PIERREFEU** : Informant du changement de leur Secrétaire Général et adressant l'ordre du jour de leur Assemblée Générale qui aura lieu le 2 juillet 2024.

- **FC LE LAVANDOU-BORMES** : Adressant leurs félicitations à M. André VITIELLO pour sa nomination au poste de Président du District du Var. Remerciements.

- **ENT. PIVOTTE SERINETTE** : Transmettant une invitation pour leur Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 5 juillet 2024. Noté.

- **AS BRIGNOLES** : concernant une mise à disposition de créneaux pour le terrain de Camps-la-source.

- **US PRADET** : concernant une demande de terrain TPM durant le mois de juillet et d'août.

▪ **DIVERS** :

STAPS TOULON : adressant leurs remerciements pour le partenariat avec le District concernant son équipe universitaire.

CDOS : Informant qu'un Webinaire « Sport et intégration des réfugiés » aura lieu le 11 juillet 2024 à partir de 18h30.

> Informant qu'une permanence juridique gratuite a été mis à disposition des clubs le 1^{er} juillet 2024 à la maison des Sports.

Comité Français du Fair Play : transmet le PV de leur Assemblée Générale du 9 avril 2024.

SDJES 83 : informant de la programmation des prochaines formations tuteurs service civique à partir de septembre 2024.

INFORMATION

Suite à la candidature au poste de Président de la C.D.A de M. Guillaume JANIN, M. André VITIELLO, Président, lui demande de se présenter. Fort de son parcours sportif remarquable et de son expérience étendue dans l'arbitrage, M. JANIN se présente avec une ambition claire : renouer le contact avec les clubs et les arbitres. Il propose l'instauration de réunions entre arbitres et clubs au début et à la fin de chaque saison, afin de favoriser la communication et la collaboration. De plus, il envisage de mettre en place un système de présence des arbitres pour les formations, assurant ainsi un suivi rigoureux et une amélioration continue des compétences.

Après sa présentation et un échange avec les différents membres du Comité de Direction, ce dernier valide la candidature de M. Guillaume JANIN.

La composition des Commissions aura lieu le mardi 22 août 2024 lors de la réunion plénière du Comité de Direction.

STATUT DE L'ARBITRAGE :

* Suite au mail du club d'OLLIOULES et après vérification, il s'avère qu'il bénéficie, de par la situation de ses arbitres, d'un muté supplémentaire.

*Prochaine Réunion de bureau
Le jeudi 18 juillet 2024*

District du Var de Football

Le Président : M. André VITIELLO
La Secrétaire Générale : Mme Cathy DARDON